

INSCRIPTIONS

SIÈGE DE L'INSTITUT

Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 Seraing

Tél. 04 330 72 91 - 96

✉ anne.faniel@provincedeliege.be

✉ psseraingsup@provincedeliege.be

www.mafuturecole.be

ASPECTS ADMINISTRATIFS

DROIT D'INSCRIPTION

Droit d'inscription complémentaire forfaitaire école toujours dû,
Droit d'inscription FWB selon la réglementation en vigueur,
proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exemptés du droit d'inscription FWB :

- Les demandeurs d'emploi indemnisés ;
- Les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ;
- Les personnes handicapées reconnues par l'AViQ ;
- Les personnes bénéficiant du revenu d'intégration ou d'une aide équivalente ;
- Le personnel des services publics dans le cadre de sa formation professionnelle.

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- La carte d'identité ;
- Les certificats ou diplômes obtenus (CESS) ;
- Si exemption du droit d'inscription, le numéro d'inscription au FOREM ou le document la justifiant.

CERTIFICATION

Tous les titres, attestations, certificats et/ou diplômes délivrés sont reconnus par la FWB.

MOYENS D'ACCÈS

TRANSPORTS EN COMMUN

- TEC : ligne 2 - 27 - 15 - 9
- SNCB : arrêt Pont de Seraing
- Autoroute E40, sortie Seraing



Province
de Liège

Enseignement

Institut Provincial d'Enseignement Supérieur
de Promotion Sociale de Seraing

SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES

En partenariat avec la Haute Ecole de la Province de Liège



SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES

SPÉCIALISATION EN SCIENCES FISCALES

Cette spécialisation s'adresse aux **Bacheliers en comptabilité, Bacheliers en Droit, Masters à orientation économique** ou **Master en droit** qui souhaitent se perfectionner dans le domaine ou préparer l'examen d'admission au stage de l'IEC ou préparer l'examen pratique d'aptitude à l'intention des comptables fiscalistes stagiaires organisé par l'IPCF.

Certains modules pourront également intéresser des professionnels pour la mise à jour de leurs connaissances dans le cadre de leur formation continue.

Les cours sont organisés en soirée.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Droit des affaires	80 périodes
Fiscalité directe approfondie : sociétés et associations	120 périodes
Fiscalité internationale	80 périodes
Fiscalité régionale et locale	60 périodes
Questions spéciales de TVA	40 périodes
Expertise : normes juridiques, professionnelles et déontologiques	20 périodes
Questions approfondies d'impôt des personnes physiques	100 périodes
Principes juridiques de la fiscalité	90 périodes
Planification fiscale internationale	50 périodes
Langue : notions de terminologie comptable et fiscale	30 périodes
Epreuve intégrée de la section	100 périodes
TOTAL	770

MODALITÉS DE CAPITALISATION

Droit des affaires 80 périodes
Fiscalité directe approfondie : sociétés et associations 120 périodes
Fiscalité régionale et locale 60 périodes
Questions spéciales de TVA 40 périodes
Expertise : normes juridiques, professionnelles et déontologiques 20 périodes
Questions approfondies d'impôt des personnes physiques 100 périodes
Principes juridiques de la fiscalité 90 périodes
Fiscalité internationale 80 périodes
↓
Planification fiscale internationale 50 périodes
Langue : notions de terminologie comptable et fiscale 30 périodes
Epreuve intégrée de la section 100 périodes